

Rapport financier trimestriel

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

30 septembre 2016

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Table des matières

30 septembre 2016

	<u>Page</u>
Aperçu de la Société	1
Résultats trimestriels	2 - 3
Analyse des risques	4
Rapport sur l'utilisation des crédits	4
Déclaration de responsabilité de la direction	5
État de la situation financière non audité	6
État des résultats non audité	7
État des gains et pertes de réévaluation non audité	8
État de la variation des actifs financiers nets non audité	9
État des flux de trésorerie non audité	10
Notes complémentaires des états financiers non audités	11 - 19
Divulgence des frais de déplacement et d'accueil	20 - 25

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 septembre 2016

Le présent rapport financier trimestriel de Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») porte sur la période de six mois close le 30 septembre 2016. Il doit être lu en parallèle avec le Sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 de la Société et son Rapport annuel de 2015-2016, qui comprend les états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2016. On peut trouver des renseignements sur la Société, notamment le Rapport annuel et le Sommaire du plan d'entreprise, une fois qu'ils auront été approuvés par le gouvernement fédéral, à www.marineatlantic.ca.

Les états financiers non audités et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes comptables pour le secteur public. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Marine Atlantique S.C.C. est une société de transport qui assure une liaison essentielle entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse. La Société est un rouage fondamental de l'économie du Canada Atlantique, surtout de Terre-Neuve-et-Labrador. Ses navires transportent, en effet, des marchandises (notamment, des aliments, des fournitures médicales et des produits de détail) et des passagers (résidents et touristes). À titre de société d'État fédérale, Marine Atlantique S.C.C. a pour mission d'assurer un service de traversier à longueur d'année à la fois pour le trafic commercial et des passagers.

Marine Atlantique S.C.C., qui a son siège social à St. John's (Terre-Neuve), gère des terminaux dans les ports terre-neuviens de Port-aux-Basques et d'Argentia et dans le port néo-écossais de North Sydney. La Société assure deux liaisons : un service de traversier quotidien de 96 milles marins maintenu à longueur d'année entre Port-aux-Basques et North Sydney, et un service de traversier saisonnier, trois fois par semaine, de 280 milles marins entre Argentia et North Sydney (assuré seulement pendant les périodes de pointe de la mi-juin à la mi-septembre).

Pour s'acquitter de son mandat, Marine Atlantique S.C.C. exploite une flotte composée de quatre traversiers de cote glace : le *Blue Puttees*, le *Highlanders*, l'*Atlantic Vision* et le *Leif Ericson*.

La Société fait chaque année rapport au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre des Transports. La mission de la Société, aux termes de la Constitution, est de « maintenir entre North Sydney et Port-aux-Basques, une liaison par bateaux à vapeur mixtes adaptée aux besoins du trafic ». Ce service est essentiel pour relier la province de Terre-Neuve-et-Labrador au Canada continental.

Marine Atlantique S.C.C. est un employeur clé dans chacune des trois villes dans lesquelles elle exerce ses activités. Les niveaux d'emploi au sein de la Société culminent à plus de 1 200 personnes pendant la période de pointe estivale. L'effectif de Marine Atlantique S.C.C. est en majorité syndiqué : environ 96 % des employés sont affiliés à l'un des cinq syndicats qui ont signé l'une des six conventions collectives en vigueur.

Pour garantir l'exploitation sécuritaire des navires en mer, Marine Atlantique S.C.C. est assujettie à diverses lois et divers règlements, dont le *Code canadien du travail*, le *Règlement sur la sécurité et la santé au travail (en milieu maritime)*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et son règlement, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et son règlement, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur le cabotage*, le *Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs* et la Partie III du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La Société est également assujettie à la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)*, le plus important de tous les traités internationaux visant la sécurité des navires marchands.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 septembre 2016

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Aperçu de la performance financière de la Société (en milliers de dollars)

Trimestre clos le 30 septembre 2016

	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	43 468 \$	42 655 \$	42 073 \$	813 \$	2 %	1 395 \$	3 %
Charges	58 497 \$	61 952 \$	64 111 \$	3 455 \$	6 %	5 614 \$	9 %

Période de six mois close le 30 septembre 2016

	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ¹		Écart par rapport à l'exercice précédent ¹	
				\$	%	\$	%
Revenus	70 186 \$	69 438 \$	67 650 \$	748 \$	1 %	2 536 \$	4 %
Charges	112 871 \$	122 464 \$	125 300 \$	9 593 \$	8 %	12 429 \$	10 %

¹ Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux montants inscrits au budget/comptabilisés pour l'exercice précédent.

Aperçu statistique

Trimestre clos le 30 septembre 2016

	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	183 270	168 892	180 897	14 378	9 %	2 373	1 %
Véhicules de tourisme	69 063	64 588	67 195	4 475	7 %	1 868	3 %
Véhicules utilitaires	25 778	26 165	26 121	(387)	(1 %)	(343)	(1 %)
Équivalents autos ³	184 482	180 916	183 454	3 566	2 %	1 028	1 %
Traversées	596	570	576	(26)	(5 %)	(20)	(3 %)

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 septembre 2016

Période de six mois close le 30 septembre 2016

	Réel	Prévu	Exercice précédent	Écart par rapport aux prévisions ²		Écart par rapport à l'exercice précédent ²	
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Passagers	253 301	233 091	246 383	20 210	9 %	6 918	3 %
Véhicules de tourisme	95 279	88 506	90 770	6 773	8 %	4 509	5 %
Véhicules utilitaires	51 307	51 891	51 591	(584)	(1 %)	(284)	(1 %)
Équivalents autos ³	319 091	314 111	314 783	4 980	2 %	4 308	1 %
Traversées	1 034	992	990	(42)	(4 %)	(44)	(4 %)

² Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux prévisions/chiffres de l'exercice précédent.

³ Un équivalent auto ou EA correspond à la longueur moyenne d'une automobile.

Revenus

Les revenus de la Société pour le trimestre considéré ont été supérieurs de 2 % aux prévisions budgétaires et ils ont été supérieurs de 1 % aux prévisions pour le cumul annuel jusqu'au 30 septembre. Le trafic des passagers a été plus élevé que prévu tandis que les ajustements prévus au titre du supplément pour le carburant n'ont pas été nécessaires à cause de la chute du prix du pétrole.

Les revenus de la Société pour le trimestre considéré ont augmenté de 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et les revenus de la Société cumulés depuis le début de l'exercice ont augmenté de 4 % par rapport au cumul annuel jusqu'au 30 septembre de l'exercice précédent. Cette augmentation des revenus s'explique par l'accroissement du trafic des passagers et la hausse des tarifs en général de 2016 qui est entrée en vigueur en avril 2016.

Charges

Comparaison avec le budget

Les charges de la Société ont été inférieures de 6 % aux prévisions budgétaires pour le trimestre considéré et de 8 % à ces prévisions pour le cumul annuel jusqu'au 30 septembre. Le coût du carburant a été moins élevé par rapport à l'exercice précédent, mais les économies réalisées ont été en partie annulées par les pertes réalisées sur des instruments financiers dérivés liés à des swaps de pétrole brut. Les coûts d'exploitation ont été moins élevés que prévu. Les coûts de la main-d'œuvre et des autres services professionnels ont été moins élevés aussi pour le trimestre considéré et le cumul annuel jusqu'au 30 septembre.

Comparaison avec l'exercice précédent

Les charges de la Société pour le trimestre considéré ont diminué de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et les charges cumulées depuis le début de l'exercice ont diminué de 10 % par rapport au cumul annuel au 30 septembre de l'exercice précédent. Les droits d'affrètement ont été de beaucoup inférieurs à ceux de l'an passé étant donné que la Société est maintenant propriétaire de trois de ses quatre navires, le *Blue Puttees* et le *Highlanders* ayant été achetés vers la fin de l'exercice 2015-2016. Les charges au titre des avantages sociaux futurs ont diminué à cause de changements aux

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Rapport financier trimestriel

30 septembre 2016

hypothèses actuarielles. Les frais de carburant ont été moins élevés, alors que les coûts d'amortissement ont augmenté de manière notable à cause de l'achat des navires.

Immobilisations corporelles

La Société a consacré 1,6 million de dollars (cumul annuel à ce jour de 6,9 millions de dollars) à ses immobilisations corporelles au cours du deuxième trimestre dans le cadre de son programme de réinvestissement en continu dans ses actifs : 1,1 million de dollars (cumul annuel à ce jour de 6,1 millions de dollars) pour des projets visant les navires et 0,5 million de dollars (cumul annuel à ce jour de 0,8 million de dollars) pour la rénovation des installations côtières et l'acquisition de systèmes de technologie de l'information et de divers matériels.

Prévisions

Pour l'exercice 2016-2017, le financement public approuvé de la Société est de 146,2 millions de dollars. D'après les résultats du premier semestre et le budget alloué pour le reste de l'exercice, la Société prévoit respecter le cadre financier approuvé. La Société n'a apporté aucune modification aux buts et objectifs énoncés dans le Sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020.

ANALYSE DES RISQUES

Les risques financiers auxquels est exposée la Société ont déjà été communiqués dans son sommaire du plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 et son rapport annuel de 2015-2016. Il n'y a aucun changement important à signaler concernant les risques recensés antérieurement.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

La Société a reçu des crédits parlementaires de 7,4 millions de dollars du gouvernement du Canada au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2016 (cumul annuel à ce jour de 28,2 millions de dollars). La méthode de comptabilisation des crédits parlementaires est expliquée à la note 2a) afférente aux états financiers intermédiaires non audités de la Société. La note 3 afférente aux états financiers intermédiaires non audités décrit l'utilisation des crédits parlementaires reçus au cours de la période.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Rapport financier trimestriel
30 septembre 2016

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, aux dates présentées dans les états financiers trimestriels et pour les périodes closes à ces dates.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président aux Finances,



Paul Griffin

Shawn Leamon, CGA

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
18 novembre 2016

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État de la situation financière non audité

Au 30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

	30 sept.		31 mars
	2016		2016

Actifs financiers

Trésorerie (note 4)	14 032	\$	13 105	\$
Débiteurs	9 152		11 089	
Somme à recevoir du gouvernement du Canada (note 3)	-		13 000	
Stocks destinés à la revente	504		363	
Instruments financiers dérivés	1 426		848	
Actif au titre des prestations de retraite constituées	121 862		123 168	
	146 976	\$	161 573	\$

Passifs

Créditeurs et charges à payer	15 576	\$	25 687	\$
Instruments financiers dérivés	2 125		6 921	
Revenus reportés	1 086		3 624	
Somme à payer au gouvernement du Canada (note 3)	3 575		2 626	
Charges à payer au titre des indemnités de vacances	6 073		6 077	
Passif au titre des prestations de retraite constituées	2 392		2 241	
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite constitués	45 899		45 001	
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués	11 465		11 748	
	88 191		103 925	

Actifs financiers nets

	58 785	\$	57 648	\$
--	---------------	-----------	---------------	-----------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	397 224		409 172	
Stocks destinés à la consommation	14 820		15 022	
Charges payées d'avance	3 002		2 047	
	415 046		426 241	

Excédent accumulé

	473 831	\$	483 889	\$
--	----------------	-----------	----------------	-----------

Éventualités (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Etat des résultats non audité

Période close le 30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 6 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Revenues				
Produits des activités de transport	39 288 \$	38 055 \$	63 433 \$	61 186 \$
Produits du supplément pour le carburant	4 162	3 997	6 718	6 417
Autres produits	18	21	35	47
	43 468	42 073	70 186	67 650
Charges				
Salaires et avantages sociaux	24 044	22 937	46 788	44 966
Droits d'affrètement	3 279	9 603	6 426	19 013
Taxes d'importation de navires d'affrètement	-	716	-	1 431
Carburant	6 901	7 991	11 527	13 430
Matériaux, fournitures et services	6 140	5 032	11 021	10 105
Réparations et entretien	2 696	2 535	6 461	6 342
Assurance, loyers et services publics	1 806	1 649	3 656	3 463
Frais de déplacement	494	491	1 037	1 096
Frais administratifs	609	564	1 115	1 314
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 208	3 465	4 415	6 930
Gain de change	26	18	15	(7)
Pertes réalisées sur instruments financiers dérivés	866	1 187	1 549	2 188
Amortissement	9 428	7 923	18 861	15 029
	58 497	64 111	112 871	125 300
Déficit avant le financement public	(15 029)	(22 038)	(42 685)	(57 650)
Financement public				
Exploitation	19 960	21 941	20 358	43 649
Immobilisations	1 603	2 479	6 913	13 288
	21 563	24 420	27 271	56 937
Excédent (déficit) lié aux activités	6 534	2 382	(15 414)	(713)
Excédent accumulé lié aux activités au début de la période	467 256	263 128	489 204	266 223
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de la période	473 790 \$	265 510 \$	473 790 \$	265 510 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État des gains et pertes de réévaluation non audité

Période close le 30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 6 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période	(1 690) \$	(3 444) \$	(5 315) \$	(5 177) \$
(Pertes) gains de réévaluation de la période				
(Pertes) gains non réalisés sur devises	242 \$	(936) \$	(19) \$	(779) \$
(Pertes) gains non réalisés sur instruments dérivés	623	(2 728)	3 826	(151)
Montants reclassés dans l'état des résultats				
Pertes réalisées sur instruments dérivés	866	3 189	1 549	2 188
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	1 731	(475)	5 356	1 258
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	41 \$	(3 919) \$	41 \$	(3 919) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
État de la variation des actifs financiers nets non audité

Période close le 30 septembre 2016

(en milliers de dollars)

	Pour les périodes de 3 mois closes en		Périodes de 6 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Excédent (déficit) lié aux activités	6 534 \$	2 382 \$	(15 414) \$	(714) \$
Variation due aux immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 603)	(2 479)	(6 913)	(13 288)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 428	7 923	18 861	15 029
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Diminution des immobilisations corporelles	7 825	5 444	11 948	1 741
Variation due aux autres activités non financières				
Variation nette des stocks destinés à la consommation	(4 004)	4 062	202	5 025
Variation nette des charges payées d'avance	(21)	884	(955)	1 609
(Augmentation) diminution des autres actifs non financi	(4 025)	4 946	(753)	6 634
Gains (pertes) de réévaluation	1 731	(475)	5 356	1 258
Augmentation des actifs financiers nets	12 065	12 297	1 137	8 919
Actifs financiers nets au début de la période	46 720	29 251	57 648	32 629
Actifs financiers nets à la fin de la période	58 785 \$	41 548 \$	58 785 \$	41 548 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Etat des flux de trésorerie non audité

Période close le 30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

	Périodes de 3 mois closes en		Périodes de 6 mois closes en	
	2016	2015	2016	2015
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds — clients	35 305 \$	33 766 \$	67 753 \$	64 053 \$
Rentrées de fonds — autres produits	19	21	35	47
Financement public — exploitation	18 861	19 468	31 922	43 649
Financement public — immobilisations	1 603	2 479	9 298	14 253
Sorties de fonds — fournisseurs	(31 482)	(32 754)	(50 900)	(62 635)
Sorties de fonds — employés	(22 828)	(22 543)	(45 521)	(42 909)
Sorties de fonds — avantages sociaux futurs	(976)	(388)	(2 343)	(1 200)
	502	49	10 244	15 258
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 603)	(2 479)	(9 298)	(14 253)
	(1 603)	(2 479)	(9 298)	(14 253)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	242	604	(19)	786
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(859)	(1 826)	927	1 791
Trésorerie au début de la période	14 891	16 145	13 105	12 528
Trésorerie à la fin de la période	14 032 \$	14 319 \$	14 032 \$	14 319 \$
La Trésorerie comprend :				
Trésorerie affectée			9 173 \$	9 304 \$
Trésorerie non affectée			4 859	5 015
			14 032 \$	14 319 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

1. BASE DE PRÉSENTATION

Marine Atlantique S.C.C. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C. de 1986* établit la Société comme société d'État mère. Dans le but de se conformer à la *Politique maritime nationale* (1995), le mandat de la Société a été réduit à l'exploitation d'un service de traversiers.

La Société exploite un service de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les activités de Marine Atlantique S.C.C. ont un caractère saisonnier par nature. La plus forte période d'activité de la Société est l'été (deuxième trimestre) et la période la moins achalandée est l'hiver (quatrième trimestre), car les nombreux touristes préfèrent voyager l'été. La Société profite donc de l'hiver pour effectuer une grande partie des travaux d'entretien annuel nécessaires sur ses navires et ses terminaux portuaires.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été établis par la direction selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada. Les états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations à fournir qui sont présentées dans les états financiers annuels audités de Marine Atlantique S.C.C. Les informations présentées ci-après s'ajoutent à celles qui sont contenues dans les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Référentiel comptable

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada.

a) Financement public

La Société reçoit un financement public qui lui permet de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, notamment de faire face à l'excédent des charges d'exploitation sur les produits tirés des activités commerciales et d'acquérir des immobilisations corporelles. Le financement public reçu est comptabilisé en résultats de l'exercice au cours duquel il a été autorisé et toutes les exigences définies ont été satisfaites par la Société. Tout écart entre les montants reçus et les montants requis constitue une somme à recevoir du gouvernement du Canada (ou à payer à ce dernier). La Société vend parfois des actifs et doit alors verser le produit net de la vente des actifs au Trésor. Le cas échéant, le produit net réalisé est porté en diminution des besoins de financement de l'exploitation pour l'exercice au cours duquel la vente a eu lieu.

b) Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les crédateurs et charges à payer, et la somme à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada sont évalués au coût.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016

(en milliers de dollars)

Les instruments financiers dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de passation des contrats sous-jacents, puis réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier dérivé soit décomptabilisé. À ce moment-là, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation associé à l'élément décomptabilisé fait l'objet d'une écriture de contrepassation et est reclassé dans l'état des résultats. Les instruments dérivés sont décomptabilisés à la date d'expiration des contrats sous-jacents. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

c) Indemnités d'assurance à recevoir

Les débiteurs comprennent des indemnités recouvrables sur assurances qui sont comptabilisées au moment où la Société a l'assurance raisonnable que l'assureur approuvera la réclamation et versera les indemnités.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent principalement d'articles destinés à la consommation à bord des navires, sont évalués au coût historique ou au coût de remplacement, selon le moindre de ces deux montants.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui englobent les navires, les installations et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les principales pièces de rechange incluses dans les stocks de pièces de rechange des navires sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles. À cette fin, les principales pièces de rechange sont celles qu'on prévoit utiliser pendant plus d'un exercice pour une immobilisation corporelle donnée.

Le coût des travaux en cours comprend les matériaux, la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Les montants compris dans les travaux en cours sont virés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles au moment où l'actif est prêt à être utilisé, puis ils sont ensuite amortis.

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour permettre la radiation du coût des immobilisations corporelles, défalcation faite de leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire. Le coût des projets à bord d'un navire, défalcation faite de leur valeur résiduelle, est amorti sur la plus courte des durées suivantes : la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie utile du navire. Les améliorations locatives sont amorties sur la plus courte des durées suivantes : la durée du contrat de location ou la durée de vie utile de l'actif.

Les durées de vie utiles estimatives et les méthodes d'amortissement sont passées en revue à la fin de chaque exercice. Les taux appliqués aux principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Navires (y compris les projets de navire)	5 % à 10 %
Installations côtières	2,5 % à 5 %
Matériel	10 % à 25 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée de vie utile de l'actif

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016

(en milliers de dollars)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, la valeur de l'immobilisation est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant. Il ne peut y avoir de reprise sur réduction de valeur.

f) Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, au fur et à mesure que les prestations sont constituées.

Avantages de retraite

i) Actif (passif) au titre des prestations de retraite constituées

La Société offre, par l'entremise d'un fiduciaire, un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui couvre la quasi-totalité de ses salariés, un régime de retraite supplémentaire non capitalisé à l'intention des cadres supérieurs embauchés avant le 1^{er} mars 2001, et un régime d'avantages de retraite supplémentaire non capitalisé, adopté en 2006 à l'intention des titulaires de certains postes désignés, qui établit des prestations pour les services rendus depuis 2004. L'admissibilité à ce dernier régime a été élargie en vue de constituer des prestations pour les services rendus depuis 2009, au bénéfice de tous les participants au régime de retraite agréé à prestations déterminées qui sont visés par le maximum des prestations payables en vertu du régime agréé. En règle générale, toutes les prestations sont fondées sur les années de service et la rémunération moyenne la plus élevée ou la rémunération au départ à la retraite des employés.

Le coût des avantages de retraite est déterminé de façon actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations prévues au prorata des services et des meilleures estimations faites par la direction du taux de rendement prévu des placements des régimes, des taux prévus de croissance de la rémunération, des taux d'inflation prévus et de l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes de retraite est fondé sur le rendement prévu des actifs du régime de retraite agréé et une estimation des coûts d'emprunt pour les autres régimes.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime est fonction du rendement estimatif, selon les conditions du marché applicables à la date d'évaluation, de chaque grande catégorie d'actifs et de la composition ciblée d'actifs précisée dans la politique de placement établie pour le régime. Le rendement prévu des actifs est déterminé par référence à la valeur liée au marché qui est appliquée aux actifs du régime aux fins de l'établissement des états financiers. La valeur liée au marché des actifs du régime est établie en appliquant une méthode qui prévoit l'amortissement des gains et pertes relatifs au rendement prévu sur cinq ans. Les gains et pertes actuariels résultent de l'écart entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime et des variations de la valeur des obligations au titre du régime de retraite par suite de modifications d'hypothèses actuarielles ou d'écarts entre les résultats réels et les prévisions établies en fonction des hypothèses.

Les gains et pertes actuariels au titre du régime de retraite agréé et du régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants. Les gains et pertes actuariels au titre de l'ancien régime de retraite supplémentaire sont amortis sur l'espérance de vie moyenne estimative des participants.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016

(en milliers de dollars)

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime de retraite agréé et au régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 est de 10,7 ans (10,9 ans en 2015). L'espérance de vie moyenne estimative des participants à l'ancien régime de retraite supplémentaire est de 16,4 ans (17,1 ans en 2015).

ii) Régimes de soins de santé et de soins dentaires

La Société fournit une assurance-vie et une assurance pour soins de santé et soins dentaires à ses employés actifs ou à la retraite. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres sont admis à bénéficier d'une couverture d'assurance-vie de base et d'assurance-vie facultative à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Les salariés syndiqués sont admis à bénéficier de prestations dans le cadre d'une assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires à partir du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 1 040 heures de travail effectuées et les salariés non syndiqués et les cadres y sont admissibles à compter du premier jour du mois qui suit la date à laquelle ils ont été embauchés.

Le coût des avantages complémentaires de retraite est déterminé de façon actuarielle à l'aide des meilleures estimations faites par la direction du taux de participation future au régime de soins de santé et de soins dentaires des retraités, du coût moyen des soins de santé par personne assurée, des taux tendanciels du coût des soins de santé et de l'utilisation de ces soins, du taux de croissance de la rémunération et des taux de mortalité.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés concernés.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11,8 ans (11,9 ans en 2015). Les ajustements apportés en raison de modifications des régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

iii) Services de transport par traversier gratuits pour les salariés et les retraités

Les salariés et les retraités de Marine Atlantique S.C.C. bénéficient d'avantages relatifs au transport à bord des navires de la Société. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres ont droit de bénéficier de ces privilèges après avoir accumulé quatre mois d'emploi continu et 694 heures de travail normales ou après deux années de service, à la première de ces éventualités. Aucun passif n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière à ce titre, car le montant de cet avantage est négligeable.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non
audités
30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

Avantages postérieurs à l'emploi

i) Passif au titre des indemnités pour accidents de travail

Pour certains membres de son personnel en activité ou anciens salariés, la Société est un employeur auto-assuré qui est responsable du passif au titre des indemnités pour accidents de travail. Le coût de ce passif est déterminé de façon actuarielle au moyen de la valeur actualisée nette du passif lié aux accidents de travail des salariés actuels et des anciens salariés lorsque des indemnités sont accordées par la Workplace Health, Safety and Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick ou la Workers' Compensation Commission de l'Île-du-Prince-Édouard, ou lorsque des modifications législatives sont apportées et qu'on peut raisonnablement estimer les coûts futurs prévus. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne prévue de versement des indemnités qui est de 10 ans (10 ans en 2015).

ii) Autres avantages

Les autres avantages postérieurs à l'emploi sont constitués des prestations de remplacement du revenu servies aux salariés en congé d'invalidité à court terme et des prestations du régime collectif qui continuent d'être versées aux salariés en congé d'invalidité à long terme. Le coût de ces autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par évaluation actuarielle à partir de la valeur actualisée nette du passif associé aux prestations d'invalidité à court et à long terme versées actuellement aux salariés, compte tenu des taux d'inflation, des taux d'intérêt, des taux de mortalité et des taux tendanciels du coût des soins de santé. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les salariés syndiqués sont admis à recevoir des prestations d'invalidité à court terme le premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Ces prestations ne sont pas offertes aux salariés non syndiqués ni aux cadres, car ils bénéficient d'un régime distinct d'assurance-maladie. Le régime d'invalidité à court terme des salariés syndiqués fournit des prestations pour compenser la perte de revenus d'emploi en cas d'invalidité à la suite d'une maladie ou d'un accident non lié au travail. Les prestations peuvent commencer à être versées après la fin du délai de carence prévu et leur versement se poursuit jusqu'à la fin de l'invalidité du salarié ou la fin de la période d'indemnisation, selon la première de ces éventualités. Afin de pouvoir bénéficier de prestations d'invalidité à court terme, les salariés doivent avoir travaillé pendant toute la période ouvrant droit aux prestations et satisfaire à la définition d'invalidité. Le montant des prestations hebdomadaires est calculé en fonction de la convention collective. Un salarié qui reçoit des prestations d'invalidité à court terme continue de bénéficier de l'assurance complémentaire couvrant les soins médicaux pendant une période de six mois, de l'assurance pour les soins dentaires pendant une période de trois mois, et de la

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016

(en milliers de dollars)

couverture d'assurance-vie de base pendant une période de six mois. Le salarié peut, par la suite, demander une exonération de primes d'assurance-vie afin de préserver sa couverture. Les privilèges de transport du salarié sont maintenus pendant la période d'invalidité. Aucune indemnité de décès ou de mutilation par accident ne peut être versée aux salariés qui ne sont pas actifs sur leur lieu de travail.

Les cadres et les salariés non syndiqués peuvent recevoir des prestations d'invalidité à long terme à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Ce régime n'est pas offert aux employés syndiqués. Le régime d'invalidité à long terme des cadres et des salariés non syndiqués prévoit le versement régulier de prestations pour remplacer les revenus d'emploi perdus en raison d'une invalidité de longue durée due à une maladie ou à un accident non lié au travail. Le versement des prestations débute après une période de carence de 26 semaines et se poursuit jusqu'à ce que le salarié cesse d'être invalide, au sens de la politique en vigueur, ou atteigne 65 ans, selon la première de ces éventualités. Le montant des prestations hebdomadaires versées à un cadre ou à un salarié non syndiqué n'est pas le même. Un salarié qui reçoit des prestations d'invalidité à long terme continue de bénéficier de l'assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires, et des privilèges de transport accordés, pendant toute la durée de son invalidité pour autant qu'il continue de satisfaire à la définition d'invalidité et n'a pas atteint 65 ans. Sa couverture d'assurance-vie de base est valide pendant une période de six mois. Le salarié peut, par la suite, demander une exonération de primes d'assurance-vie afin de préserver sa couverture. Aucune indemnité de décès ou de mutilation par accident ne peut être versée aux salariés qui ne sont pas actifs sur leur lieu de travail.

Un régime de congés de maladie est également offert aux cadres et aux salariés non syndiqués qui ont été embauchés après le 1^{er} septembre 2001, qui leur permet d'accumuler des congés de maladie pendant leur service. Les employés embauchés avant le 1^{er} septembre 2001 sont admis à accumuler des congés de maladie en fonction du nombre d'années de service. Dans le cadre de ce régime, les congés de maladie peuvent être accumulés, mais ne constituent pas des avantages acquis. Aucun passif n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière à ce titre, car le montant est négligeable.

g) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison des biens a été effectuée, que le prix à payer par l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des activités de transport et du supplément pour le carburant sont comptabilisés lorsque les services de traversier sont rendus. Les clients de la Société doivent payer à l'avance, au moment où ils font leur réservation. Les sommes reçues sont d'abord comptabilisées comme des revenus reportés, puis constatées en tant que revenus lorsque les services de traversier sont rendus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

h) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice. Des charges d'exploitation sont donc comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

Les charges comprennent également des provisions qui reflètent la variation de la valeur des actifs et des passifs, y compris des provisions pour créances douteuses et pour obsolescence des stocks. Les charges englobent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles, la consommation des stocks et les charges payées d'avance.

i) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements effectués avant l'achèvement des travaux, la livraison des biens ou la prestation des services, ou des paiements versés à l'avance aux termes de contrats de location. Elles comprennent également les coûts liés à l'importation de navires affrétés qui sont amortis dans le poste taxes d'importation de navires d'affrètement à l'état des résultats sur la durée des contrats de location connexes.

j) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les engagements et les éventualités libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Un gain ou une perte de change qui se produit avant le règlement est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice où a lieu le règlement, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation fait l'objet d'une écriture de contrepassation dans l'état des gains et pertes de réévaluation et un gain ou une perte de change déterminé en fonction du cours du change à la date de comptabilisation initiale de l'élément est comptabilisé dans l'état des résultats.

k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent donner lieu à des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est constatée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et sur l'information sur les actifs et les passifs éventuels présentés à la date de clôture et les montants des revenus et des charges présentés au cours de l'exercice. Les estimations comptables importantes de la Société portent notamment sur ce qui suit : l'actif au titre des prestations de retraite constituées, le passif au titre de prestations de retraite constituées, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et les litiges. Les estimations sont établies à partir des meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et elles sont révisées annuellement afin de refléter les nouvelles informations obtenues. Les résultats réels pourraient différer des estimations établies.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

3. SOMME (À PAYER AU) À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société est financée par le gouvernement du Canada en fonction principalement de ses besoins de trésorerie. En outre, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'excédent cumulé au cours d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de la Société pour un exercice donné diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou des principes comptables généralement reconnus

	30 septembre 2016 (6 mois)	31 mars 2016 (12 mois)
Somme à payer au gouvernement du Canada au début de la période	2 626 \$	2 766 \$
Crédits parlementaires reçus au cours de la période	28 220	337 859
Comptabilisés au cours de la période		
Exploitation	(20 341)	(114 637)
Immobilisations corporelles	(6 914)	236 362
(Déficit) excédent – financement public	965	13 140
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada à la fin de la période	-	(13 000)
Somme à payer au gouvernement du Canada à la fin de la période	3 591 \$	2 626 \$

4. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend une trésorerie affectée qui se compose de liquidités libellées en euros, y compris les intérêts courus, qui sont détenues dans un compte de garantie bloqué. Le montant total du solde libellé en euros se chiffre à 6 223 € (6 223 € au 31 mars 2016), ce qui correspond à 9 173 \$ CA au 30 septembre 2016 (9 194 \$ au 31 mars 2016).

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, la charge nette au titre des avantages sociaux futurs s'est élevée à 4 415 \$ (6 930 \$ au 30 septembre 2015). Cette charge comprend les coûts au titre du régime de retraite agréé à prestations déterminées, du régime d'assurance-vie et de soins de santé et de soins dentaires pour les retraités et des indemnités pour accidents du travail.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 septembre 2016
(en milliers de dollars)

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. Au cours du trimestre, la Société a engagé des charges de 381 \$ (441 \$ en 2015) avec d'autres sociétés d'État, ministères et organismes publics fédéraux. En outre, le gouvernement du Canada finance la Société, comme cela est précisé dans les notes complémentaires 2 a) et 3. Transports Canada a autorisé la Société à utiliser gratuitement les terres publiques sur lesquelles sont sis ses terminaux portuaires. Aucun montant n'a donc été comptabilisé à ce titre, car la juste valeur de ce service qui est rendu gratuitement ne peut pas faire l'objet d'une estimation fiable.

7. ÉVENTUALITÉS

Les éventualités au titre des litiges ont été augmentées depuis la fin de l'exercice le plus récent en raison de nouveaux litiges pour lesquels un paiement est probable.

DIVULGATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'ACCUEIL

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre une série de mesures visant à renforcer la gestion du secteur public en rehaussant la transparence et la surveillance des ressources publiques au sein du gouvernement fédéral.

En tant que société d'État fédérale et dans l'esprit de ces mesures visant à promouvoir l'ouverture, la transparence et la responsabilisation, Marine Atlantique publie trimestriellement les frais de déplacement et d'accueil de son Conseil d'administration et de son équipe de direction.

Tous les frais comprennent les taxes.

Conseil d'administration - Dépenses de déplacement

Pour :	<i>Careen, Nick</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
12 au 15 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 120.00	\$ 610.47	\$ 315.80	\$ 1,046.27

Pour :	<i>Cook, Stan</i> - Membre du conseil d'administration; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
<i>Aucune demande de remboursement lors de cette période</i>			\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

Pour :	<i>Doody, James G.</i> - Membre du conseil d'administration; Président - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
1 ^{er} au 6 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration, à la séance de formation et à l'assemblée des parties prenantes	North Sydney, N.-É.	\$ 122.00	\$ 348.39	\$ 413.40	\$ 883.79
29 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement du régime de retraite	Toronto, Ont.	\$ 1,006.69	\$ 359.62	\$ 220.50	\$ 1,586.81
29 septembre	Assister aux réunions avec les membres de l'équipe de la haute direction	North Sydney, N.-É.	\$ 1,035.78	\$ -	\$ 96.10	\$ 1,131.88

Pour :	<i>Duggan, Sharon</i> - Présidente suppléante du Conseil d'administration; Présidente du conseil, membre, Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société, membre; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
12 et 13 juillet	Participer à une réunion avec le ministre fédéral des Transports	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ 1,044.34	\$ 159.30	\$ 158.40	\$ 1,362.04
3 au 5 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration, à la séance de formation et à l'assemblée des parties prenantes	North Sydney, N.-É.	\$ 1,050.42	\$ 232.26	\$ 220.90	\$ 1,503.58

Pour :	<i>Henley, John J.</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
<i>Aucune demande de remboursement lors de cette période</i>			\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

Pour :	<i>Moffatt, Garfield</i> - Membre du Conseil d'administration; Président- Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
4 et 5 août	Assister à la séance de formation du Conseil d'administration et à l'assemblée des parties prenantes	North Sydney, N.-É.	\$ 343.00	\$ 116.13	\$ 79.30	\$ 538.43
28 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite	Toronto, Ont.	\$ 1,189.44	\$ 359.62	\$ 271.50	\$ 1,820.56
14 au 16 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et à la réunion du comité; rencontre avec les consultants des régimes de retraite	St. John's, T.-N.-L. Ottawa, Ont.	\$ 1,390.68	\$ 219.00	\$ 237.50	\$ 1,847.18

Pour :	<i>Pelley, Walter</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite; Membre - Comité de vérification et de gestion des risques					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
29 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite	Toronto, Ont.	\$ 1,100.34	\$ 359.62	\$ 237.50	\$ 1,697.46
12 au 15 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 879.04	\$ 610.47	\$ 333.60	\$ 1,823.11

Pour :	<i>Rudderham, Dwight</i> - Membre du Conseil d'administration; Membre - Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Repas et dépenses connexes	Total
29 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite	Toronto, Ont.	\$ 847.62	\$ 359.56	\$ 158.20	\$ 1,365.38
14 au 15 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et à la réunion du comité	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,028.32	\$ 203.49	\$ 141.40	\$ 1,373.21

Conseil d'administration - Dépenses d'accueil

Date	Description de l'événement	Montant
2 au 4 août 2016	Repas de travail pour une séance de formation de trois jours à l'intention des membres du Conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de North Sydney, N.-É.	890.43
4 août 2016	Réception avec les intervenants communautaires à Sydney, N.-É.	346.15
13 septembre 2016	Repas de travail pour la réunion du Comité du Conseil d'administration, y compris les membres de l'équipe de la haute direction à St. John's, T.-N.-L.	288.92
14 septembre 2016	Déjeuner de travail pour la réunion du Comité du Conseil d'administration, y compris les membres de l'équipe de la haute direction à St. John's, T.-N.-L.	56.38
15 septembre 2016	Repas de travail pour la réunion du Conseil d'administration, y compris les membres de l'équipe de la haute direction à St. John's, T.-N.-L.	365.77
	Total	\$ 1,947.65

Exécutif - Dépenses de déplacement

Président et chef de la direction

Le président et chef de la direction assume la responsabilité de la supervision générale du fonctionnement de la société et de tous les emplacements et installations. Il est membre du Conseil d'administration et assume la responsabilité de lui fournir des mises à jour et des rapports.

Pour :	<i>Griffin, Paul</i> - Président et chef de la direction; membre d'office du conseil d'administration; membre d'office du Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société; et membre d'office du Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
12 et 13 juillet	Participer à une réunion avec le ministre fédéral des Transports	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ 495.69	\$ 159.30	\$ 142.00	\$ 796.99
2 au 5 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration	North Sydney, N.-É.	\$ 1,219.69	\$ 369.51	\$ 226.00	\$ 1,815.20
25 et 26 août	Assister aux réunions de la haute direction	North Sydney, N.-É.	\$ 898.80	\$ 123.17	\$ 73.00	\$ 1,094.97
29 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite	Toronto, Ont.	\$ 1,112.31	\$ 358.54	\$ 108.00	\$ 1,578.85
21 et 22 septembre	Participer à une rencontre avec Transports Canada	Ottawa, Ont.	\$ 1,037.31	\$ 313.09	\$ 117.00	\$ 1,467.40

Dirigeant principal de l'information

Le dirigeant principal de l'information est responsable de la Division des technologies de l'information et de la gestion de l'information (TI/GI) au sein de l'entreprise. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité des budgets des TI, de la gestion de l'infrastructure des TI et des documents dans tous les emplacements de la société ainsi que de membres du personnel à Port-aux-Basques, à North Sydney et à St. John's. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour :	<i>Tibbo, Colin</i> - Dirigeant principal de l'information					
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
<i>Aucune demande de remboursement de déplacement lors de cette période</i>						\$ -

Vice-président de l'expérience client

Le vice-président Expérience du client assume la responsabilité de toutes les activités qui contribuent à répondre aux besoins des clients de Marine Atlantique, y compris les réservations et la billetterie, l'accueil, le marketing et les relations avec la clientèle, la communication d'entreprise, la génération de revenus, la tarification et l'horaire de traversées. Depuis le mois d'août 2016, le titulaire à ce poste assume également la responsabilité du service de la Santé, sécurité et environnement, et ce, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à tous les emplacements. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Barnes, Don</i> - Vice-président de l'expérience client				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
Juillet 22	Assister à la cérémonie de remise des prix aux employés	Argentina, T.-N.-L.	\$ 140.50	\$ -	\$ -	\$ 140.50
8 au 12 août	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ 1,565.32	\$ 464.52	\$ 294.00	\$ 2,323.84
28 août au 1 ^{er} septembre	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ 1,258.10	\$ 484.32	\$ 280.00	\$ 2,022.42
19 au 22 septembre	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ 1,134.83	\$ 363.24	\$ 206.00	\$ 1,704.07

Vice-président, Stratégie d'entreprise et Ressources humaines

Le vice-président, Stratégie d'entreprise et Ressources humaines, assume la responsabilité des ressources humaines et de la formation ainsi que de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie et des politiques de l'entreprise, de la gestion des risques et de la relation quotidienne avec l'actionnaire de la société. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à North Sydney, à Port-aux-Basques et à St. John's. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite, au Comité de la sécurité, de gouvernance et de responsabilité de la société et au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Frew, David</i> - Vice-président - Stratégie d'entreprise et Ressources humaines				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
31 juillet au 5 août	Participer à des réunions avec les équipes de division et formation du Comité du conseil d'administration	North Sydney, N.-É.	\$ 1,308.84	\$ 615.85	\$ 214.00	\$ 2,138.69
28 au 31 août	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement du régime de retraite; réunions d'affaires	Toronto, Ont. Ville de Québec, QC	\$ 1,645.73	\$ 517.65	\$ 92.00	\$ 2,255.38
5 au 7 septembre	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ -	\$ 246.34	\$ 120.00	\$ 366.34
17 au 21 septembre	Assister à l'assemblée générale annuelle et à la conférence de l'Association canadienne des exploitants de traversiers	Ottawa, Ont.	\$ 591.77	\$ 959.05	\$ 122.00	\$ 1,672.82

Vice-président des opérations

Le vice-président des Opérations assume la responsabilité de l'efficacité globale de la Division des opérations ainsi que celle de la planification, des opérations, de la capitalisation et de l'entretien de la flotte, des terminaux et d'autres actifs connexes. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à Port aux Basques, à North Sydney, à Argentinia et dans la flotte de navires. Le titulaire à ce poste est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Conseil d'administration.

Pour :		<i>Hupman, Murray</i> - Vice-président des opérations				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
13 juillet	Participer à une réunion avec le ministre fédéral des Transports	Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ 10.20	\$ -	\$ 14.00	\$ 24.20
17 au 22 juillet	Participer à des réunions de la haute direction	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,159.35	\$ 1,136.45	\$ 290.00	\$ 2,585.80
9 et 10 août	Participer à des réunions d'affaires	Sydney, N.-É.	\$ 11.00	\$ -	\$ 14.00	\$ 25.00
21 au 25 août	Participer à des réunions de la haute direction	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,150.95	\$ 813.96	\$ 280.00	\$ 2,244.91
28 au 30 août	Participer à des réunions d'affaires	Ville de Québec, QC	\$ 250.70	\$ 166.19	\$ 160.00	\$ 576.89
30 et 31 août; 1 ^{er} et 2 septembre; 7 et 8 septembre	Participer aux audiences d'arbitrage	Halifax, N.-É. Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ 161.00	\$ 571.26	\$ 194.00	\$ 926.26
12 au 17 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et à la réunion de planification en cas d'urgence	St. John's, T.-N.-L. Port aux Basques, T.-N.-L.	\$ 1,437.71	\$ 710.47	\$ 300.00	\$ 2,448.18
18 au 20 septembre	Assister à l'assemblée générale annuelle et à la conférence de l'Association canadienne des exploitants de traversiers	Ottawa, Ont.	\$ 828.12	\$ 453.92	\$ 94.00	\$ 1,376.04
25 au 28 septembre	Participer à des réunions d'affaires	St. John's, T.-N.-L.	\$ 961.18	\$ 662.22	\$ 248.00	\$ 1,871.40

Avocate de la société/secrétaire générale

L'avocate de la société assume la responsabilité de fournir des conseils juridiques et de l'orientation à la haute direction de Marine Atlantique et agit de secrétaire de la société et du Conseil d'administration. La titulaire à ce poste assume la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques, des relations de travail, de l'administration des contrats et de la gouvernance d'entreprise.

Pour :		<i>Penney, Jacqueline</i> - Avocate de la société/secrétaire générale				
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
17 et 18 août	Participer à une réunion d'affaires	Sydney, N.-É.	\$ 1,073.92	\$ 116.13	\$ 96.00	\$ 1,286.05
6 et 7 septembre	Participer aux audiences d'arbitrage	Sydney, N.-É.	\$ 1,069.92	\$ 116.13	\$ 112.00	\$ 1,298.05
29 août au 2 septembre	Assister à la réunion du Comité du Conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite; audiences d'arbitrage	Toronto, Ont. Halifax, N.-É.	\$ 1,539.04	\$ 381.23	\$ 290.00	\$ 2,210.27

Vice-président des Finances

Le vice-président des Finances assume la responsabilité de la comptabilité générale, de la gestion des achats et des matériaux et supervise les activités de trésorerie, de comptabilité, de budget, d'impôt et de vérification ainsi que l'achat de matériel, de fournitures et de services. Le titulaire à ce poste assume la responsabilité de membres du personnel à Port aux Basques, à North Sydney et à St. John's. Il est également chargé de fournir des rapports et des mises à jour au Comité de vérification et de gestion des risques, au Comité des ressources humaines et de la gestion des régimes de retraite et au Conseil d'administration.

Pour : <i>Leamon, Shawn</i> - Vice-président des Finances						
Date	Objet	Emplacement	Transport	Hébergement	Allocation quotidienne	Total
23 et 24 juin	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ -	\$ -	\$ 78.00	\$ 78.00
Juillet 13	Participer à des réunions avec les équipes de division	North Sydney, N.-É.	\$ -	\$ -	\$ 70.00	\$ 70.00
17 au 22 juillet	Participer à des réunions de la haute direction	St. John's, T.-N.-L.	\$ 863.11	\$ 969.21	\$ 344.00	\$ 2,176.32
1 ^{er} au 4 août	Participer à des réunions avec les équipes de division; formation du Comité du conseil d'administration; réunions de la haute direction	North Sydney, N.-É.	\$ -	\$ 232.26	\$ 154.00	\$ 386.26
21 au 26 août	Participer à des réunions de la haute direction	St. John's, T.-N.-L.	\$ 1,176.76	\$ 969.21	\$ 310.00	\$ 2,455.97
29 août au 4 septembre	Assister à la réunion du Comité du conseil d'administration et aux réunions avec les sociétés de placement de régimes de retraite	Toronto, Ont.	\$ 1,287.14	\$ 359.62	\$ 84.00	\$ 1,730.76
12 au 17 septembre	Assister à la réunion trimestrielle du Conseil d'administration et aux réunions des comités	St. John's, T.-N.-L.	\$ 511.84	\$ 562.23	\$ 204.00	\$ 1,278.07
15 au 17 septembre	Participer à des réunions d'affaires	Ottawa, Ont.	\$ 661.14	\$ 363.59	\$ 60.00	\$ 1,084.73
26 au 29 septembre	Participer à des réunions d'affaires	St. John's, T.-N.-L. Toronto, Ont.	\$ 1,417.44	\$ 610.47	\$ 244.00	\$ 2,271.91

Exécutif - Dépenses d'accueil

Date	Description	Montant
	<i>Rien à signaler pour cette période</i>	-
	Total	\$ -